



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIFAO 95 (1995), p. 361-365

Michel Pezin, Francis Janot

La "pustule" et les deux doigts.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

La « pustule » et les deux doigts

Michel PEZIN, Francis JANOT

*À la mémoire du docteur Charles-Albert Langard,
du docteur Jean-François Briot et de Georges Gheeraert.*

DANS LA LISTE des hiéroglyphes « *unclassified* » de la grammaire de Gardiner, les signes Aa 2 et Aa 3 aux valeurs phonétiques diverses intriguent depuis longtemps les égyptologues. En désespoir de cause, F.Ll. Griffith leur accorda, avec des points d'interrogation, les significations suivantes : « *packet (?)*, *gland (?)*, *pustule (?)* »¹, reprises sans recherche originale par A.H. Gardiner : « *pustule or gland?* »² et G. Lefebvre : « *pustule ou glande (?)* »³. Il est à noter cependant que ☈ n'apparaît pas dans la liste des hiéroglyphes les plus anciennement employés : à sa place on trouve () ou ↗ (V 38) dans certains Textes des Pyramides⁴ où il est précisément le déterminatif de *wt*, évocateur d'un contexte d'embaumement.

Or, ces derniers signes ne sont que les versions – verticale ou inclinée – du signe horizontal équivalant à *r(j)*, ⇝⁵. Il est intéressant de noter, à cet égard, que dans le Rituel de l'embaumement du taureau Apis⁶ l'incision pratiquée dans la partie gauche de l'abdomen est précisément appelée *r(j)*, c'est-à-dire « bouche, ouverture »⁷. Il s'agit, *stricto sensu*, d'une « bouche » ouverte dans l'abdomen de l'Apis. Exactement semblable à celle pratiquée, en biais, dans l'abdomen de l'homme, à l'aide d'un couteau⁸. Cette incision est pratiquée rituellement sur le côté gauche du mort, bien que, comme le rappelle J.-Cl. Goyon⁹ : « l'accès par la droite donne au praticien, chirurgien ou légiste, une position nettement plus commode pour l'utilisation de ses instruments et même de ses mains, fût-il gaucher. » Ce n'est donc pas le côté technique qui a guidé l'embaumeur ancien, mais bien une obligation

1 F.LL. GRIFFITH, « A Collection of Hieroglyphs », *ASAE* 6, 1898, p. 63.

2 A.H. GARDINER, *Egyptian Grammar*, Oxford, 1950², p. 539.

3 G. LEFEBVRE, *Grammaire de l'égyptien classique*, Le Caire, 1955, p. 424.

4 Par exemple *Pyr.* § 1202d.

5 A.H. GARDINER, *Egyptian Grammar*, Sign-List D 21, p. 452.

6 R.L. VOS, *The Apis Embalming Ritual*. *P. Vindob.* 3873, *OLA* 50, Louvain, 1993.

7 *Ibid.* index n° 335, p. 365. Voir *Wb* II, 391 g (Öffnung einer Wunde).

8 Si les chirurgiens emploient le mot « berges »,

le français parle couramment des « lèvres » d'une plaie ouverte.

9 J.-CL. GOYON, « Chirurgie religieuse ou thanatopraxie ? Données nouvelles sur la momification en Égypte et réflexions qu'elles impliquent », *Atti del VI congresso internazionale di egittologia*, vol. 1, Turin, 1992, p. 215-225, précisément p. 215.

théologique : la symbolique du côté gauche. Les documents médicaux égyptiens ont, en effet, mis en évidence l'aspect négatif de celui-ci :

- « le souffle de la vie entre dans l'oreille droite (autre version : dans l'épaule droite), le souffle de la mort entre dans l'oreille gauche (autre version : dans l'épaule gauche) » (P. Ebers n° 854f¹⁰);
- « il y a deux vaisseaux en lui (allant) à son oreille gauche : en eux entre le souffle de la mort » (P. Ebers n° 856g¹¹);
- « quant à tout principe pathogène, c'est dans l'œil gauche qu'il entre » (P. Ebers n° 100¹²).

La langue latine adoptera d'ailleurs la même équivalence gauche/mal. Ainsi *sinistra* est la main gauche et *sinister*, le côté gauche, signifie malheureux, fâcheux.

D'autres textes se rapportent au corps du monde où gauche et droite sont élargis jusqu'aux notions d'orient et occident. Ils ont été énumérés par S. Morenz¹³. Il ressort de cette étude et de celle de G. Posener¹⁴ que le côté gauche se confond avec l'est, lequel est toujours bénéfique, étant le lieu du lever du soleil, synonyme de vie. On constate alors une incohérence flagrante dans les équivalences suivantes : gauche/néfaste = est/bénéfique. Ce désaccord n'est qu'apparent si l'on considère l'embaumement dans sa durée. On peut en effet décomposer la thanatopraxie en trois phases essentielles :

1. L'incision, sur le flanc *gauche*, est considérée comme *néfaste*, puisqu'elle porte atteinte à l'intégrité du corps ;
2. L'éviscération suivie de la dessiccation permet la conservation du corps ;
3. La fermeture de l'incision doit être considérée comme l'acte réparateur de l'outrage fait initialement au corps. Elle doit être mise en rapport avec l'*est*, côté cosmique *bénéfique* pour le mort appelé à la résurrection.

On comprend dès lors l'importance que revêt à nos yeux cette fermeture : l'embaumeur, lorsque toutes les opérations internes ont été effectuées, rapproche avec ses deux doigts les deux lèvres de la plaie, écartées et forcées par le passage de son bras muni d'instruments éviscérateurs. Dans le cadre de la thèse de Fr. Janot sur les instruments d'embaumement dans l'Égypte ancienne, sous la direction du professeur Nicolas Grimal, une semblable intervention a été réalisée le 10 novembre 1994 au laboratoire d'anatomie de la faculté de médecine des Saints-Pères (Paris V). Il a été procédé à l'élimination, à l'aide de répliques d'instruments d'embaumement¹⁵, des viscères d'un corps d'adulte décédé la veille¹⁶.

10 G. LEFEBVRE, *Essai sur la médecine égyptienne de l'époque pharaonique*, Paris, 1956, p. 33; H. VON DEINES, H. GRAPOW, W. WESTENDORF, *Grundriss der Medizin der alten Ägypter* IV/1, Berlin, 1958, p. 2; H. GRAPOW, *Grundriss V*, Berlin, 1958, p. 3.

11 G. LEFEBVRE, *op. cit.*, p. 40; H. VON DEINES, H. GRAPOW, W. WESTENDORF, *Grundriss IV/1*, p. 9; H. GRAPOW, *Grundriss V*, p. 16 = Bln 163 g (16, 1-3), papyrus Berlin 3038.

12 P. VERNUS, « Études de philologie et de linguistique (II) », *RdE* 34, 1982-83, p. 122.

13 S. MORENZ, « Rechts und links im Totengericht », *ZÄS* 82, 1957, p. 64.

14 G. POSENER, « Sur l'orientation et l'ordre des points cardinaux chez les Égyptiens », *NAWG* 1965/2, p. 72.

15 Fr. JANOT, M. PEZIN, A. NEVEUX, « Réplique de trois instruments de l'Égypte ancienne pour mieux comprendre l'embaumement », *L'Information den-*

taire 11, 1994, p. 943-952; *id.*, « Instruments égyptiens d'embaumement », *Connaissance des hommes* 11, 1994, p. 31-32; *id.*, « Du bon usage de la réplique : réflexions à partir de l'identification d'un instrument d'embaumement de l'Égypte ancienne », *Vesalius* I/1, 1995, p. 27-30.

16 Nous remercions M. Paul Bertin, photographe, qui a assuré avec compétence, l'intégralité des prises de vues lors de cette expérimentation.

Nous sommes désormais en mesure de proposer les interprétations suivantes pour les hiéroglyphes envisagés :

[], [] et ○ désignent *l'incision* proprement dite (fig. 1).

○ représente, après écoulement de toutes les impuretés liquides du corps (ce qu'exprime ○ Aa 3), *l'incision que deux doigts commencent à refermer*.

On comprend alors les différentes graphies de *wt* et de ses composés :

 ○ , l'emballeur (*Wb* I, 379, 9).

○  (Wb I, 379, 4-5) et  ○ (J. Vandier, *Le papyrus Jumilhac*, Paris, 1961, p. 117), les bandelettes.

[], la salle d'embaumement (J. Vandier, *op. cit.*, p. 238).

□ |  □ |, *pr wr*, la salle d'embaumement (R.L. Vos, *The Apis Embalming Ritual P. Vindob.* 3873, *OLA* 50, Louvain, 1993, p. 317, n° 36).

  ○ , *wtj*, bandelettes, envelopper (*ibid.*, p. 342, n° 397-398).

   , *qbw n wt*, canopes (J.J. Janssen, *Commodity Prices from the Ramessid Period*, Leyde, 1975, p. 243).

Notre interprétation permet en outre d'expliquer de nombreux termes, entre autres :

 ○ , *hs*, excréments.

 ○ , *hs*, puer.

 ,  ,  ○ , *stj*, odeur (mauvaise, puisqu'il existe *stj nfr*).

  ○ , *pdw*, fluides du cadavre.

(  |  ○ , *(j)bt hst*, inhumation.

 ○ , *sf*, enfler, gonfler.

 ○  ○ , *sdwb*, embaumer.

 ○ , *hw3*, se corrompre.

On comprend également pourquoi le mot  , *ȝs*¹⁷, qui désigne la substance cérébrale est déterminé par  puisqu'il assimile le contenu du cerveau au contenu de la cavité thoraco-abdominale.

De la même façon, le signe M 41 de la série Gardiner, qui sert de déterminatif au nom de certains arbres, pourrait recevoir une explication différente de celle généralement acceptée : « *log of wood stripped of its branches* ». En effet, l'écriture du pin-ȝ¹⁸ ( ou ) démontre l'équivalence  /  et, par là, exige de voir en , non un « *log of wood* », mais une *incision* faite sur le tronc de l'arbre pour obtenir, par écoulement, la résine. On remarquera que cette incision est nécessairement plus étroite sur l'écorce que sur la peau humaine.

Vers la XXVI^e dynastie, il apparut aux embaumeurs que l'incision, jusque là fermée par une simple plaque de cire, de cuivre, de bronze ou d'or¹⁹ – avec ou sans œil-oudjat –, devait comporter en fait, pour conjurer la blessure qu'ils avaient infligée au futur Osiris, un témoignage de leur action bénéfique restituant par là même l'intégrité du corps par une action magique. Quoi de mieux adapté pour une telle action qu'une amulette ? C'est ainsi que l'amulette « deux doigts », composée d'un index et d'un majeur accolés fut apposée « sur le ventre de la momie à gauche du pelvis, parfois au bas ou au milieu du ventre, mais jamais plus haut »²⁰. Dans son article écrit en 1980, Jacqueline de Chanteloup a regroupé les « amulettes représentant la main dans l'Égypte ancienne »²¹. Il convient aujourd'hui d'y ajouter d'autres exemplaires conservés dans les musées de Liverpool²², de Grenoble²³, de Rouen²⁴, de Milan²⁵, de Marseille²⁶ et d'Angers²⁷. L'exemple de Liverpool est instructif, puisque la radiographie du pelvis publiée²⁸ montre, sans équivoque, à côté d'un scarabée, une amulette deux doigts *en position* sur le flanc gauche.

Il n'est pas impossible que cette amulette, tout en se référant explicitement à l'acte magique que l'embaumeur exécute afin de reconstituer le « sac » fermé du corps, fît allusion aux deux doigts signalés par les Textes des Pyramides. Deux doigts, en effet, sont invoqués pour permettre à tel pharaon de rejoindre le ciel. Il s'agit soit des « deux doigts que le dieu

17 Voir E. IVERSEN, « Some Remarks on the Terms  and  », *JEA* 33, 1947, p. 47-51.

18 V. LORET, « Quelques notes sur l'arbre âch », *ASAE* 16, 1916, p. 33-51.

19 G. DARESSY, « Les cercueils des prêtres d'Amon », *ASAE* 8, 1907, p. 3-38 ; P. MONTET, *Les constructions et le tombeau de Psousennès*, Paris, 1951, p. 148, n° 527, pl. CXII.

20 G. KUENY, J. YOYOTTE, *Grenoble, musée des Beaux-Arts, collection égyptienne, Inventaire des*

collections publiques françaises 23, 1979, p. 129-130.

21 J. DE CHANTELOUP, « Amulettes représentant la main dans l'Égypte ancienne », *VarAeg* 2, 1986, p. 7-22.

22 P.H.K. GRAY, D. SLOW, « Egyptian Mummies in the City of Liverpool Museums », *Liverpool Bulletin* 15, 1968, p. 52-53.

23 G. KUENY, J. YOYOTTE, *op. cit.*, p. 129-130, n° 166.

24 S. AUFRÈRE, *Collections égyptiennes. Musées*

départementaux de Seine Maritime, Rouen, 1987, p. 113, n° 174.

25 G. LISE, *Gli amuleti egizi*, Milan, 1988, p. 32-33.

26 Chr. MEEKS, D. MEEKS, *Cahier du musée d'archéologie méditerranéenne*, Marseille, 1989, p. 71.

27 B. AFFHOLDER-GÉRARD, M.-J. CORNIC, *Angers, musée Pincé. Collections égyptiennes*, Paris, 1990, p. 118, n° 42 « en schiste ardoisier ».

28 P.H.K. GRAY, D. SLOW, *op. cit.*, p. 53, fig. 75.

Fig. 1. État de la plaie après incision du flanc gauche (10/11/1994), photo. P. Bertin.



suprême (Rê) a donné à la déesse Nefret, la fille du grand dieu, comme messagers du ciel vers la terre» (*Pyr.* § 1208), soit des «deux doigts du dieu de l'échelle» (*Pyr.* § 980)²⁹.

L'identité de ce « dieu de l'échelle » étant loin d'être établie, nous suggérons plus simplement, comme A. Shorter³⁰, de lier l'amulette des deux doigts au rôle de l'embaumeur ou, mieux, d'Anubis. Les doigts de celui-là, en effet, referment le corps du défunt libéré de ses impuretés, exactement comme les doigts d'Anubis avaient symboliquement parfait la momification de son père Osiris.

29 L'échelle est d'origine divine (*Pyr.* § 971 *sq.*); elle est attribuée à Seth aussi bien qu'à Horus (et d'ailleurs à Seth avant Horus, *Pyr.* § 971 *sq.*). Elle est attribuée également à Rê « Ounas est monté sur l'échelle que son père Rê a faite pour lui

et Horus et Seth ont saisi la main d'Ounas et ils l'ont conduit dans la Douat » (*Pyr.* § 389 *sq.*). Mais plus loin, il est dit que Rê et Horus jettent l'échelle d'Osiris; alors le roi défunt est « Horus quand il est debout et Seth quand il est assis » (*Pyr.*

§ 473 *sq.*). Elle est parfois Nout (*Pyr.* § 941a) ou Isis (*Pyr.* § 972a).

30 A. SHORTER, « Notes on Some Funerary Amulets », *JEA* 21, 1935, p. 173-174.